



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juillet 2016 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa
Madame la conseillère Dana Chevalier
Messieurs les conseillers Ryan Young, Francis Juneau, Daniel Boyer, Yvan Labelle et Michel Boudreault

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le trésorier Michael Finnerty.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Madame la greffière par intérim, Linda Chau agit comme secrétaire de la présente séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**07-190-16 Ouverture de la séance**

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Francis Juneau

D'ouvrir la séance ordinaire du 11 juillet 2016. Il est 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

07-191-16 Ordre du jour

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous.

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

- 07-190-16 Ouverture de la séance
07-191-16 Ordre du jour

2. Période de questions allouée aux personnes présentes**3. Adoption de procès-verbaux du conseil**

- 07-192-16 Adoption de procès-verbaux

4. Sécurité publique**5. Développement communautaire****6. Urbanisme**

- 6.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 6.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 6.3. Autres sujets

7. Services techniques

- 7.1. Autorisation de dépenses.
- 07-193-16 Octroi de contrat – Étude d'avant-projet en vue de la construction d'un trottoir en béton sur la rue Meloche
- 07-194-16 Octroi de contrat – Pavage sur la rue Zénon-Gareau
- 07-195-16 Réaménagement du Jardin Harpell
- 7.2. Conclusion de contrats
- 7.3. Acceptation de plans
- 7.4. Réception de travaux
- 7.5. Autres sujets
- 07-196-16 Demande d'une subvention dans le cadre du Fonds Municipal Vert de la Fédération Canadienne des Municipalités dans le but de réaliser une étude énergétique du Centre Harpell et de la Bibliothèque
- 07-197-16 Autorisation de procéder à des appels d'offres pour la signalisation routière et différents travaux pour le Carrefour en « T »
- 07-198-16 Autorisation de procéder à un appel d'offres public pour l'exécution de travaux de réfection 2016 sur le boul. des Anciens Combattants (environ 100 m au nord du viaduc de l'A40) et sur la rue Grenier (de Meloche jusqu'à 150 mètres à l'est)

- 07-199-16 Autorisation de procéder à des travaux de réfection du stationnement du presbytère de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 07-200-16 Mise hors service de la barrière – Intersection rue Demers et boul. des Anciens-Combattants
- 07-201-16 Arrêt – Intersection rue Garden City et rue Demers
- 07-202-16 Construction d'un parc à chiens au Parc Claude-Robillard

8. Environnement

9. Développement économique et touristique

10. Finances

10.1. dons / promotions / aides financières

10.2. Autres sujets

07-203-16 Adoption des comptes

11. Administration et greffe

11.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

07-204-16 Résolution d'appui à la Ville de Beaconsfield - Changement de limite de vitesse le long de la subdivision Vaudreuil par le Canadien Pacifique

11.2. Opérations Immobilières

11.3. Autres sujets

12. Ressources humaines

07-205-16 Embauche – Agente de recettes – Service de la Trésorerie

07-206-16 Embauche - Secrétaire d'unité administrative

12.1. Contrats et ententes

12.2. Autres sujets

13. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

07-207-16 Avis de motion du règlement numéro 770-2 modifiant le règlement numéro 770 relatif aux nuisances et à la sécurité de manière à interdire l'utilisation de tout appareil ou foyer à combustion solide en dehors de la saison froide

14. Dépôt de documents

15. Levée de la séance

07-208-16 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Il y a 20 personnes présentes.

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 19 h 31 et s'est terminée à 20 h 30 se résument comme suit :

| Résumé de l'objet principal de l'intervention | |
|--|---|
| 1 ^{er} intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Plaintes relatives aux bruits; • Demande relative au plan d'action de la Ville pour réduire le bruit et améliorer la sécurité – Référence à une infolettre de la Ville datant de 2015; • Demande s'il doit toujours contacter le SPVM; |
| 2 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Appel à l'ancien numéro de service d'urgence de Pointe-Claire et rapporte que l'agent n'a pas été en mesure de le rediriger au nouveau numéro en service; • Retour sur la séance du mois de juin dernier concernant la confidentialité d'une lettre transmise au Conseil municipal; |
| 3 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Soulève le problème de bruit et de sécurité; • Relate un incident bruyant où des fêtards consommaient de l'alcool dans le stationnement public de la rue Lamarche; • Demande si la Ville entend produire un rapport sur les mesures en matière de sécurité publique en fonction du plan d'action des partenaires de la Ville énoncé en 2015; |
| 4 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Demande si la Ville a un règlement sur le bruit excessif; • Demande si la Ville a un règlement qui interdit la consommation d'alcool sur la voie publique; • Demande pourquoi la patrouille municipale n'émet pas de contraventions; • Demande pourquoi le commandant du SPVM n'est pas présent ce soir; |
| 5 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • S'informe sur la limite de la confidentialité d'une lettre envoyée aux membres du Conseil et à l'administration municipale; • Objectif et coûts associés à l'enquête effectuée par la Ville sur la circulation et la vitesse; • Demande pourquoi faire une étude d'avant-projet pour la construction d'un trottoir sur la rue Meloche? Qui effectue ladite étude? Pourquoi ne pas effectuer une étude interne?; • Se renseigne sur l'embauche d'une agente de recettes à la Ville; • Se renseigne sur l'embauche d'une secrétaire d'unité administrative à la Ville; • Demande ce que la Ville fait pour intervenir en cas de feu à ciel ouvert; |
| 6 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Demande des explications sur l'interdiction d'utiliser un foyer à bois durant l'été; • La Ville n'a pas donné suite à une pétition en 2015 pour l'amélioration de l'aménagement du Parc Claude-Robillard au bénéfice des enfants, pourquoi maintenant investir pour la construction d'un parc à chiens; • Considérant que l'entrée du parc à chiens devra se faire par le parc, faudra-t-il changer le règlement relatif à l'interdiction de chiens dans les parcs; |

| | |
|--|--|
| 7 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Exprime son désaccord face à la mise hors service de la barrière à l'intersection de la rue Demers et boul. des Anciens-Combattants car il craint que les gens utilisent son entrée pour tourner (résolution 07-200-16); • Suggère l'ajout d'une pancarte interdisant le virage à gauche sur la rue Demers et la rue Garden City entre 16h à 18h (résolution 07-201-16); |
| 8 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Envoi d'un courriel aux membres du Conseil concernant sa représentation au CDPQ en tant que citoyen de la Ville et ex-membre du CCU; • Demande relative à l'aménagement d'une aire Transit-Oriented Development (TOD) dans le cadre du PPU considérant la présence d'une nouvelle gare; • S'informe sur la possibilité de rendre disponibles les procès-verbaux des comités de la Ville sur le site Web; • Absence d'indication du nombre de personnes présentes dans les procès-verbaux des consultations publiques, notamment celle sur le PPCMOI du 24 mai; • S'informe sur la position de la Ville concernant la captation de la plus-value foncière relativement au financement du nouveau train (SLR); |
| 9 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Justification du changement de numéro pour le service d'urgence; |
| 10 ^e intervenant Résident de Sainte-Anne- de-Bellevue | <ul style="list-style-type: none"> • Pancartes n'indiquent pas les heures d'interdiction concernant la présence de chiens sur la promenade conformément au règlement no 754 relatif au contrôle des chiens; • Plaintes relatives à la présence de personnes circulant en patins à roues alignées sur la promenade; • Plaintes relatives à la longueur des laisses à chiens; |

3. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

| | |
|------------------|-----------------------------------|
| 07-192-16 | Adoption de procès-verbaux |
|------------------|-----------------------------------|

ATTENDU QUE La greffière par intérim a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 13 juin 2016;

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière par intérim de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

5. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. URBANISME

6.1. **DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.2. **PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6.3. **AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7. SERVICES TECHNIQUES

7.1. **AUTORISATION DE DÉPENSES.**

| | |
|------------------|---|
| 07-193-16 | Octroi de contrat – Étude d'avant-projet en vue de la construction d'un trottoir en béton sur la rue Meloche |
|------------------|---|

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux au PTI 2016-2017-2018, des crédits ont été prévus pour la construction d'environ 250 mètres de trottoirs en béton et 710 mètres de voies piétonnières entre le Chemin Sainte-Marie et la rue Grenier;

ATTENDU QUE lors de la séance du Conseil municipal de mai 2016, des citoyens ont questionné la pertinence d'une voie piétonnière étant donné qu'elle ne serait protégée par des bollards que durant la période estivale;

ATTENDU QUE pour l'aménagement d'une voie piétonnière, une interdiction de stationnement sur la rue Meloche serait nécessaire;

ATTENDU QUE la solution envisagée pour l'aménagement d'une voie piétonnière sur la rue Meloche doit ainsi être revue pour tenir compte des commentaires des citoyens;

ATTENDU QUE la construction d'un trottoir en béton sur la rue Meloche serait une solution plus sécuritaire et permanente;

ATTENDU QU' une étude d'avant-projet est nécessaire afin d'élaborer les divers scénarios d'aménagement en vue de la construction d'un trottoir sur la rue Meloche;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Michel Boudreault

De mandater la firme *Tetra Tech* afin de procéder à l'étude d'avant-projet en vue de la construction d'un trottoir en béton sur la rue Meloche entre le chemin Sainte-Marie et la rue Aumais.

D'autoriser une dépense maximale de 6 323,63 \$, taxes incluses, à même le surplus non affecté au 31 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|---|
| 07-194-16 | Octroi de contrat – Pavage sur la rue Zénon-Gareau |
|------------------|---|

ATTENDU QUE dans le cadre du PPU, la rue Zénon-Gareau doit être maintenue en services de façon permanente afin de permettre l'accès à la garderie;

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de ville le 4 juillet 2016;

ATTENDU la recommandation du Coordonnateur aux Travaux publics à l'effet d'octroyer le contrat de pavage sur la rue Zénon-Gareau au plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Un amendement est proposé par Michel Boudreault et appuyé par Yvan Labelle à l'effet d'ajouter les paragraphes ci-dessous à la résolution :

ATTENDU QUE le conseil analyse présentement l'élaboration d'un parc école dans ce secteur dans le cadre du PPU;

ATTENDU QUE tout aménagement permanent dans ce secteur n'aura pas lieu avant quelques années;

ATTENDU QUE cette route existe depuis plus de 15 ans et nécessite des travaux urgents;

ATTENDU QUE de fermer immédiatement cette rue occasionnerait des désagréments aux citoyens sans profiter des bénéfices du PPU à venir;

Un vote est demandé par madame le Maire, Paola Hawa sur cet amendement.

Pour

Dana Chevalier
Ryan Young
Francis Juneau
Daniel Boyer
Yvan Labelle
Michel Boudreault

Contre

Paola Hawa

Adoptée sur division.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Boudreault
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat de services à la compagnie *Ali Construction Inc.* pour l'exécution des travaux de pavage sur la rue Zénon-Gareau.

D'autoriser une dépense maximale de 40 060,28\$, taxes incluses, à même le surplus non affecté au 31 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|--|
| 07-195-16 | Réaménagement du Jardin Harpell |
|------------------|--|

ATTENDU QU' en raison d'un défaut de conception et de construction majeur, le Jardin Harpell ne peut rencontrer les standards minimaux d'entretien visés par la Ville;

ATTENDU QUE la Ville entend retenir les services d'un architecte paysager afin de revoir la conception et l'aménagement paysager du Jardin Harpell en 2017;

ATTENDU QUE les travaux de réaménagement en 2016 se limiteront donc à la réfection du pavé uni, du trottoir et sentier en poussière de roches;

ATTENDU la recommandation du Coordonnateur aux Travaux publics à l'effet d'octroyer le contrat de réaménagement du Jardin Harpell au plus bas soumissionnaire conforme;

EN CONSÉQUENCE :

Un amendement sur la résolution est proposé par Dana Chevalier et appuyé par Francis Juneau à l'effet d'indiquer « des travaux de réfection du pavé uni, du trottoir et sentier en poussière de roches » au lieu « des travaux de réaménagement » du Jardin Harpell.

Adopté à l'unanimité.

Proposition amendée :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'octroyer le contrat de services à la compagnie *Les Entreprises Michael Cinquino Inc.* pour l'exécution des travaux de réfection du pavé uni, du trottoir et sentier en poussière de roches du Jardin Harpell.

D'autoriser une dépense maximale de 13 500,00 \$, taxes incluses, à même le surplus non affecté au 31 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

7.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

7.5. AUTRES SUJETS

| | |
|------------------|---|
| 07-196-16 | Demande d'une subvention dans le cadre du Fonds Municipal Vert de la Fédération Canadienne des Municipalités dans le but de réaliser une étude énergétique du Centre Harpell et de la Bibliothèque |
|------------------|---|

ATTENDU QUE la Ville souhaite améliorer le bilan énergétique du Centre Harpell et de la Bibliothèque;

ATTENDU QUE l'amélioration du rendement énergétique des équipements est un des secteurs prioritaires du Plan de développement durable 2012-2020 de la Ville;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a mandaté la compagnie *Écovision Experts-conseils* afin de réaliser une étude de faisabilité (audit énergétique);

ATTENDU QU' il est primordial, avant d'investir dans des travaux de rénovation, de faire une évaluation énergétique méthodique ayant trait à l'efficacité énergétique comme l'isolation, l'étanchéité à l'air et la performance du système de chauffage, de ventilation et de climatisation;

ATTENDU QUE l'étude de faisabilité fera un portrait de la situation actuelle, tout en proposant des pistes d'amélioration et en évaluant les coûts des investissements et les économies réalisés après la mise en place des mesures proposées;

ATTENDU QUE le Fonds Municipal Vert offre du financement pour l'étude de faisabilité ainsi que pour les frais professionnels encourus pour la mise en place des recommandations contenues à ladite étude;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue amorce une démarche de demande de subvention dans le cadre du Fonds Municipal Vert et qu'à ce titre, elle doit s'engager à déboursier une partie des coûts, soit 50 % du coût total, moins 10% correspondant à des coûts en nature admissibles;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

De confirmer l'engagement de la Ville à assumer 50% du coût total de 80 000,00\$ pour la réalisation d'une étude énergétique dans le cadre de la demande de subvention auprès du Fonds Municipal Vert, moins 10% visant les coûts en nature admissibles.

D'autoriser une dépense maximale de 40 000,00\$, taxes incluses, à même le surplus non affecté au 31 décembre 2015, conditionnelle à l'approbation de la demande d'aide financière par le Fonds Municipal Vert.

D'autoriser le trésorier à signer la lettre confirmant la participation financière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|---|
| 07-197-16 | Autorisation de procéder à des appels d'offres pour la signalisation routière et différents travaux pour le Carrefour en « T » |
|------------------|---|

ATTENDU QUE dans le cadre des travaux prévus au PTI 2016-2017-2018, des crédits ont été prévus pour l'aménagement d'un muret de béton afin d'augmenter la sécurité routière du Carrefour en « T »;

ATTENDU QU' à la demande du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, la firme Cima+ a été mandatée le 19 avril 2016 afin de procéder à une analyse de la sécurité routière du Carrefour en « T »;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Francis Juneau

D'autoriser l'administration municipale à procéder aux divers appels d'offres (services professionnels et construction) pour les travaux de signalisation, de marquage et de prolongement du musoir en béton d'une distance approximative de 36 mètres.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|--|
| 07-198-16 | Autorisation de procéder à un appel d'offres public pour l'exécution de travaux de réfection 2016 sur le boul. des Anciens Combattants (environ 100 m au nord du viaduc de l'A40) et sur la rue Grenier (de Meloche jusqu'à 150 mètres à l'est) |
|------------------|--|

- ATTENDU QUE le remplacement des infrastructures des rues est un des secteurs prioritaires du Plan de développement durable 2012-2020 de la Ville;
- ATTENDU QUE ces travaux sont prévus au PTI 2016-2017-2018 et seront financés par un emprunt au fonds de roulement;
- ATTENDU QUE les travaux de réfection sur la rue Meloche (de Grenier à Antoine St-Denis) sont également prévus au PTI 2016-2017-2018;
- ATTENDU QUE selon la résolution 07-193-16, une étude d'avant-projet en vue de la construction d'un trottoir sur la rue Meloche est requise avant de débiter les travaux de réfection;
- ATTENDU QUE la Ville reporte les travaux de réfection sur la rue Meloche en 2017 afin de tenir compte des conclusions et recommandations de l'étude d'avant-projet en ce qui concerne l'impact de celles-ci sur les travaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public pour l'exécution de travaux de réfection sur le boul. des Anciens-Combattants (environ 100 m au nord du viaduc de l'A 40) et la rue Grenier (de Meloche jusqu'à 150 mètres à l'est).

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|--|
| 07-199-16 | Autorisation de procéder à des travaux de réfection du stationnement du presbytère de Sainte-Anne-de-Bellevue |
|------------------|--|

- ATTENDU la demande du 17 mai 2016 du curé de la Paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue pour des travaux de réfection du stationnement du presbytère;
- ATTENDU QUE la Ville a reçu des demandes de plaisanciers, ayant une remorque à bateaux, concernant l'utilisation du stationnement du presbytère pour garer leur véhicule;

ATTENDU QU' actuellement, des frais de 10\$ sont payables à la Paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue pour utiliser le stationnement du presbytère;

ATTENDU QUE la Ville souhaite accommoder les plaisanciers;

ATTENDU QUE la Ville désire conclure une entente avec la Paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue afin que la Ville procède aux travaux de réfection du stationnement du presbytère conditionnellement à ce que les plaisanciers puissent bénéficier de l'utilisation du stationnement à des fins récréatives et ce, sans frais;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser le directeur général, monsieur Martin Bonhomme, à signer pour et au nom de la Ville, une entente relative à l'utilisation et à la réfection du stationnement du presbytère avec la Paroisse de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|--|
| 07-200-16 | Mise hors service de la barrière – Intersection rue Demers et boul. des Anciens-Combattants |
|------------------|--|

ATTENDU la problématique d'engorgement de la circulation aux heures de pointe à l'intersection de la rue Demers et du boul. des Anciens-Combattants;

ATTENDU la recommandation du Comité de circulation et de la sécurité publique lors de la réunion du 7 janvier 2015 afin de procéder à un projet-pilote visant la mise hors service de la barrière à l'intersection de la rue Demers et du boulevard des Anciens-Combattants et évaluer cet impact sur la congestion;

ATTENDU QUE les citoyens seront dûment avisés de la mise hors service de ladite barrière;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser la mise hors service de la barrière à l'intersection de la rue Demers et du boul. des Anciens-Combattants à compter du 1^{er} août 2016 jusqu'au 28 octobre 2016.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|---|
| 07-201-16 | Arrêt – Intersection rue Garden City et rue Demers |
|------------------|---|

ATTENDU QUE la sécurité routière doit être améliorée à l'intersection de la rue Garden City et la rue Demers du fait qu'il n'y a que deux arrêts alors que l'intersection donne sur trois rues;

ATTENDU la recommandation du Comité de circulation et de la sécurité publique d'installer un troisième arrêt sur la rue Garden City direction sud au coin de la rue Demers ainsi que des pictogrammes appropriés indiquant clairement la présence de trois arrêts vers chacune des directions;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'installation d'un arrêt sur la rue Garden City direction sud au coin de la rue Demers conformément au *Tome V – Signalisation routière* du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|---|
| 07-202-16 | Construction d'un parc à chiens au Parc Claude-Robillard |
|------------------|---|

ATTENDU QUE suite à la demande de nombreux citoyens pour la construction d'un parc à chiens au Parc Claude-Robillard;

ATTENDU QUE le Conseil municipal considère que ce projet serait un aménagement intéressant pour le Parc Claude-Robillard;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Paola Hawa

D'autoriser l'administration municipale à procéder à une étude d'avant-projet incluant une estimation des coûts liés à la construction d'un parc à chiens au Parc Claude-Robillard.

Adoptée à l'unanimité.

8. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10. FINANCES

10.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10.2. AUTRES SUJETS**07-203-16 Adoption des comptes**

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'approuver le paiement des comptes suivants :

| | |
|--|-----------------------------|
| +Journal des déboursés en date du 10 juillet 2016; | <u>529 384,57\$</u> |
| +Liste des comptes fournisseurs en date du 30 juin 2016 | <u>28 071,45 \$</u> |
| Total : | <u>557 456,02 \$</u> |
| Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 24 juin 2016 | <u>151 111,62 \$</u> |

Adoptée à l'unanimité.

11. ADMINISTRATION ET GREFFE**11.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS****07-204-16 Résolution d'appui à la Ville de
Beaconsfield - Changement de
limite de vitesse le long de la
subdivision Vaudreuil par le
Canadien Pacifique**

- ATTENDU QUE la Ville de Beaconsfield a adopté une résolution le 20 juin 2016 par laquelle elle donne un avis défavorable à l'augmentation de la limite de vitesse le long de la subdivision Vaudreuil par le Canadien Pacifique;
- ATTENDU QUE la modification de vitesse proposée par Canadien Pacifique de 50 MPH à 60 MPH, représentant 20%, accroît le risque d'accident ferroviaire grave;
- ATTENDU QUE la réglementation fédérale impose une limite de 40 MPH pour les trains transportant des matières dangereuses;
- ATTENDU QUE la modification de la vitesse augmentera nécessairement le bruit lors du passage des trains sur le territoire de la Ville;
- ATTENDU QUE tous les membres du conseil jugent à propos que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue signifie son appui à la Ville de Beaconsfield;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue appuie la Ville de Beaconsfield dans sa démarche de donner un avis défavorable concernant le changement de limite de vitesse le long de la subdivision Vaudreuil par le Canadien Pacifique et mandate l'administration municipale à transmettre une copie de la présente résolution à :

- La Ville de Beaconsfield;
- Premier ministre du Canada, Monsieur Justin Trudeau;
- Ministre des Transports du Canada, Monsieur Marc Garneau;
- Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Monsieur Ralph Goodale;
- Ministre de l'infrastructure et des Collectivités, Monsieur Amarjeet Sohi;
- Membre du Parlement représentant la circonscription du Lac-Saint-Louis, Monsieur Francis Scarpaleggia;
- Premier ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard;
- Ministre des transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, Monsieur Jacques Daoust;
- Ministre des affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, Monsieur Martin Coiteux;
- Député de l'Assemblée nationale de Jacques Cartier, Monsieur Geoffrey Kelley;
- Maire de Montréal, Monsieur Denis Coderre;
- Maires des villes et arrondissements longeant la voie ferrée : Baie-d'Urfé, Pointe-Claire, Dorval, Lachine, Montréal-Ouest, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Westmount.

Adoptée à l'unanimité.

11.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. RESSOURCES HUMAINES

| | |
|------------------|---|
| 07-205-16 | Embauche – Agente de recettes – Service de la Trésorerie |
|------------------|---|

ATTENDU QUE le poste d'agente de recettes doit être comblé suite au départ à la retraite d'une employée de la Ville le 30 juin 2016;

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un affichage afin de combler le poste;

ATTENDU la recommandation du trésorier à l'effet de nommer madame Isabelle Paiement au poste d'agente de recettes;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'embauche de Madame Isabelle Paiement au poste d'agente de recettes rétroactivement au 15 juin 2016.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de cette personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire 02-130-00-142 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

| | |
|------------------|---|
| 07-206-16 | Embauche - Secrétaire d'unité administrative |
|------------------|---|

ATTENDU QUE le poste de secrétaire d'unité administrative devait être comblé suite au départ à la retraite d'une employée de la Ville en mars 2015;

ATTENDU QUE madame Charlyne Hamelin est à l'emploi de la Ville depuis juin 2015 à titre d'auxiliaire au poste de secrétaire d'unité administrative;

ATTENDU la recommandation du Directeur général à l'effet de nommer en permanence madame Charlyne Hamelin au poste de secrétaire d'unité administrative;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

De nommer Charlyne Hamelin à titre de salariée permanente au poste de secrétaire d'unité administrative pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, selon les conditions prévues à la convention collective en vigueur et effectif à compter du 12 juillet 2016.

Adoptée à l'unanimité.

12.1. *CONTRATS ET ENTENTES*

12.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

| | |
|------------------|---|
| 07-207-16 | Avis de motion du règlement numéro 770-2 modifiant le règlement numéro 770 relatif aux nuisances et à la sécurité de manière à interdire l'utilisation de tout appareil ou foyer à combustion solide en dehors de la saison froide |
|------------------|---|

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera le règlement numéro 770-2 de manière à interdire l'utilisation de tout appareil ou foyer à combustion solide en dehors de la saison froide.

14. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 14 juin 2016 au 12 juillet 2016;
- Liste des commandes du 1^{er} juin 2016 au 30 juin 2016;

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

| | |
|------------------|---------------------------|
| 07-208-16 | Levée de la séance |
|------------------|---------------------------|

Il est proposé par Francis Juneau
Appuyé par Dana Chevalier

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 55

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Linda Chau
Greffière par intérim

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-10921